

E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute"

Modalités de participation et recommandations- Recruteurs

Caen Normandie Développement et France Travail
organisent la quatrième édition du
E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute"

L'objectif est de mettre en relation les entreprises du [territoire de la Communauté urbaine Caen la mer](#) et des candidats en recherche d'emploi à travers la plateforme d'e-recrutement de France Travail,

- En valorisant le nombre et la diversité des offres d'emploi proposées
- En levant les freins de la mobilité et des contraintes de temps
- En bénéficiant d'un service souple, ergonomique, simple et accessible 24h/24 et 7j/7 sur ordinateur, tablette et mobile.

A travers un stand virtuel créé par France Travail, les entreprises participantes bénéficieront d'une communication sur leurs recrutements.

L'attractivité de l'entreprise et des postes proposés sera renforcée.

L'E-salon du recrutement dénommé "Caen Normandie : un territoire qui recrute" s'appuie sur la plateforme [Salon en ligne de France Travail - Pôle emploi](#).

**Le présent document s'adresse aux entreprises qui souhaitent participer en tant que recruteur.
Le présent document ne concerne pas les candidats.**

Pourquoi participer ?

➤ Satisfaire vos besoins en recrutement

Pour les recruteurs, le salon en ligne est une solution qui permet de

- Présenter l'entreprise et le(s) poste(s) à pourvoir
- Valoriser l'image de l'entreprise
- Augmenter le nombre de candidatures
- Sélectionner des candidatures
- Organiser le planning des entretiens
- Procéder à des entretiens par téléphone, tchat ou visioconférence
- Gérer les réponses aux candidats.

➤ Multiplier vos opportunités de rencontrer des candidats

- Lorsqu'un e-salon est ouvert, les candidats peuvent visiter les stands des entreprises, prendre connaissance des informations présentées par les entreprises, accéder aux offres d'emploi et postuler sans se déplacer, y compris hors des horaires ouvrés.
- Ils sont informés par courriel des étapes du recrutement : s'ils sont présélectionnés, ils se connectent sur le site pour choisir un rendez-vous sur le planning proposé par le recruteur.

- Candidats et entreprises reçoivent avant l'entretien une relance par courriel ou SMS.

Avertissement

Bien qu'il soit « en ligne », ce salon demande aux recruteurs et aux candidats de se rendre disponibles pour échanger dans le cadre de **rendez-vous téléphoniques, chat ou visio**.

Pour cela,

- Les recruteurs doivent **pré-réserver** dans leur agenda professionnel et sur leur espace recruteur Salon en ligne **plusieurs créneaux de rendez-vous** qui devront avoir lieu **entre le 20 avril et le 24 mai 2023**.
- Les recruteurs s'engagent à traiter chaque candidature déposée avant, au plus tard, le 24 mai et transmettre depuis leur espace « salon en ligne » le résultat à l'issue de l'entretien : **"candidature acceptée ou refusée"**. (Une candidature acceptée ne signifie pas que le candidat est recruté. Le recruteur pourra en effet poursuivre sa sélection à l'issue du salon).
- Si toutefois le ou les postes proposés n'étaient pas pourvus à la fin du salon, le conseiller France Travail en charge du suivi du recrutement reprendra contact afin de prolonger ou non la diffusion des postes concernés, réaliser un diagnostic et envisager la mise en œuvre de solutions adaptées.

Demande de participation - recruteur

Les recruteurs qui souhaitent participer au *E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute"* doivent impérativement effectuer leur demande via le formulaire d'inscription disponible sur le site internet de Caen Normandie Développement (cliquer [ICI](#)).

L'inscription au *E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute"* est exclusivement réservée aux établissements, publics ou privés, immatriculés* [sur le territoire de Caen la mer](#) qui recrutent pour leurs besoins propres, pour des postes salariés de type CDI ou CDD de 6 mois minimum.

Les demandes de participation des entreprises exerçant une activité d'intermédiaire de recrutement (entreprise de travail temporaire, cabinet de recrutement ou de placement ...), des organismes de formation qui recrutent pour un tiers, ne seront pas retenues.

* Les recruteurs participants devront justifier de la présence d'un établissement ou d'une agence sur le territoire de Caen la mer

- Via le code SIRET de l'établissement correspondant
- A défaut, en fournissant, un justificatif d'adresse de type facture d'électricité, contrat de bail, avis de taxe foncière.

Les inscriptions pour participer au *E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute"* sont ouvertes aux recruteurs du **13 février au 13 mars 2024 minuit**, dans la limite des places disponibles.

Le nombre de recruteurs (établissements) participants au E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*" est limité à **60**.

Confirmation de la participation - recruteur

A réception du formulaire d'inscription, Caen Normandie Développement examinera chaque demande de participation.

Sauf non-respect du présent règlement, le recruteur sera mis en relation avec France Travail. Dans tous les cas, le recruteur sera informé de la suite donnée à sa demande de participation. La validation de la participation au E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*" sera effective après la création du stand associé au salon en ligne « *Caen Normandie : un territoire qui recrute* » sur salonenligne.pole-emploi.fr et le dépôt ou le rattachement d'offres d'emploi, en lien avec le conseiller France Travail.

Nature des offres d'emploi

Pour participer au E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*", le recruteur doit déposer au moins une offre d'emploi quel que soit le secteur d'activité, le métier, la fonction, pour un contrat de type CDI ou CDD de plus de 6 mois, sous réserve que cette offre d'emploi concerne effectivement un poste identifié, à pourvoir dans un établissement situé sur le [périmètre de la Communauté urbaine Caen la mer](#).

Engagements réciproques

Caen Normandie Développement s'engage à

- Promouvoir le E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*" en collaboration avec la Communauté urbaine Caen la mer et l'ensemble des partenaires de l'emploi sur le territoire
- Communiquer, notamment, sur les réseaux sociaux au travers des pages [Linkedin](#) et [Facebook](#) Caen Normandie Développement, et des pages [Linkedin](#) et Facebook [Caen Normandie Emploi](#)
- Mettre à disposition un kit de communication (téléchargeable [ICI](#)) pour faciliter le relais.

France Travail s'engage à

- Attribuer à chaque entreprise un interlocuteur référent
- Présenter au recruteur le fonctionnement de l'outil [Salon en ligne de France Travail - Pôle emploi](#) et le guider dans la préparation du E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*"
- Conseiller le recruteur dans la rédaction des offres d'emploi et la présentation du stand entreprise
- Informer les demandeurs d'emploi pour qu'ils participent au E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*"
- Promouvoir le E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*"

Le recruteur s'engage à

- Désigner au sein de son entreprise une personne référente, joignable et disponible, qui sera l'interlocutrice de Caen Normandie Développement et de France Travail, pour la mise en œuvre du stand et suivi du recrutement.

- Créer des créneaux de Rendez-vous sur la plateforme salon en ligne.
- Proposer des RV aux candidats retenus sur la plateforme salon en ligne et honorer ces RV.
- Prendre connaissance de toutes les candidatures adressées y compris les candidatures spontanées.
- Apporter une réponse à chaque candidature reçue avant la date de fin du salon.
- Informer France Travail des recrutements effectués à l'occasion du E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*".

Le recruteur est invité à

- Prendre connaissance des supports mis à disposition par France Travail
 - . Article "Salons en ligne de Pôle emploi : pour recruter vite et bien sans se déplacer" " sur [Salons en ligne de France Travail : pour recruter vite et bien sans se déplacer | Pôle emploi \(pole-emploi.fr\)](#)
 - . Guide « Recruteur » Salon en ligne (téléchargeable [ici](#))
- Communiquer sur sa participation au E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*".
- Répondre à l'enquête de satisfaction que mènera Caen Normandie Développement à l'issue du E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*".

Dates à retenir

Du 13 février au 13 mars 2024 minuit	Demande de participation des recruteurs (sur www.caennormandiedeveloppement.fr)	Caen Normandie Développement et France Travail Recruteurs
Jusqu'au 20 mars 2024	Création des stands recruteurs Mise en ligne des offres d'emploi Réservation de créneaux pour les RV	France Travail Recruteurs
Du 21 mars au 29 avril 2024	Salon en ligne " <i>Caen Normandie : un territoire qui recrute</i> " (sur Salon en ligne de Pôle emploi)	
Du 21 mars au 15 avril 2024 (matin)	Dépôt des candidatures	Candidats
Jusqu'au 29 avril 2024	Entretiens avec les candidats	Recruteurs et Candidats
Jusqu'au 29 avril 2024	Transmission par les recruteurs des résultats suite aux entretiens sur la plateforme E. Salon. <u>Toutes les candidatures doivent avoir été "décisionnées"</u> (candidature acceptée ou refusée - cf § Avertissement)	Recruteurs
29 avril 2024	Clôture du E-salon " <i>Caen Normandie : un territoire qui recrute</i> "	France Travail
Après le 24 mai 2023	Enquête auprès des recruteurs participants	Caen Normandie Développement